

TOURNOI DE L'U.S.SAINTEs T.T.

REGLEMENT

ARTICLE 1 : L'U.S. SAINTEs T.T. organise **samedi 11 novembre 2023**, son 13^{ème} tournoi annuel.

Salle Edouard MATARASSO, Parc des Expositions - Esplanade Mendès France, à Sainte (17).

9 tableaux, sans consolante, seront dotés de coupes à titre définitif et de nombreux lots.

Le tournoi se déroulera sur 14 tables, sans interruption.

ARTICLE 2 : Il est prévu un tableau féminin. Si le nombre de joueuses (quatre) ne suffit pas à remplir ce tableau, elles seront intégrées dans le tableau correspondant à leur nombre de pts/clt et recevront les récompenses prévues pour leur tableau.

ARTICLE 3 : Tableaux et Horaires

| TABLEAUX | Catégories | Joueurs | Fin du Pointage | Début du Tableau | inscription | Dotation |
|-----------|-----------------------------|---------|-----------------|------------------|-------------|--------------------------|
| TABLEAU A | 500 pts à 699 pts | 21 | 8 h 30 | Début 9 h 00 | 7 € | lots |
| TABLEAU B | 700 pts à 899 pts | 21 | 8 h 30 | Début 9 h 00 | 7 € | lots |
| TABLEAU C | JEUNES (cadet – de 800 pts) | 18 | 10 h 30 | Début 11 h 00 | 5 € | lots |
| TABLEAU D | 900 pts à 1599 pts | 24 | 10 h 30 | Début 11 h 00 | 7 € | lots |
| TABLEAU E | 500 pts à 1199 pts | 42 | 12 h 00 | Début 12 h 30 | 7 € | lots |
| TABLEAU F | DAMES | 10 | 13 h 30 | Début 14 h 00 | 7 € | lots |
| TABLEAU G | VETERANS | 32 | 13 h 30 | Début 14 h 00 | 7 € | lots |
| TABLEAU H | 1000 pts à N° | 24 | 14 h 30 | Début 15 h 00 | 8 € | 100€ . 50€. 25€ . 25€ |
| TABLEAU I | 500 pts à 999 pts | 42 | 15 h 30 | Début 16 h 00 | 7 € | lots |

ARTICLE 4 : Les engagements sont limités à **2 tableaux**. Les tableaux sont limités avec un maximum de joueurs.

Les engagements sont à transmettre au plus tard le vendredi 10 novembre 2023 à 20 heures

- par Tél. ou SMS au **06 79 64 74 11**
- par mail : d.d.bonhomme@wanadoo.fr
- Inscription en ligne en scannant le QR Code ci contre
- inscription en ligne sur le site du club www.saintestt.fr



ARTICLE 5 : Le montant de l'inscription est indiqué sur le tableau ci-dessus. Les droits d'inscription se régleront lors du pointage des participants. **Début de chaque tableau 30 minutes après la fin du pointage.**

Tout joueur ne se présentant pas à sa table après 3 appels de son nom sera éliminé du tableau.

ARTICLE 6 : Les joueurs et joueuses trouveront sur place un buffet et des boissons chaudes et froides.

ARTICLE 7 : Il sera fait application des règlements de la FFTT, le perdant arbitrera la partie suivante. Les rencontres se dérouleront avec des **balles blanches ce qui interdit le maillot blanc.**

La participation au tournoi implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

La présentation de la licence compétition FFTT 2023/2024 (1ère phase) sera exigée au pointage.

Le tirage au sort s'effectuera le vendredi 10 novembre 2023 à 20 heures 30, à la salle de l'U.S. SAINTEs T.T.

Le directeur de l'épreuve sera **M. Didier BONHOMME** et le juge-arbitrage du tournoi sera assuré par **M. Günter JEDAT**.

ARTICLE 8 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

ARTICLE 9 : Les récompenses seront remises uniquement aux personnes présentes sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire.